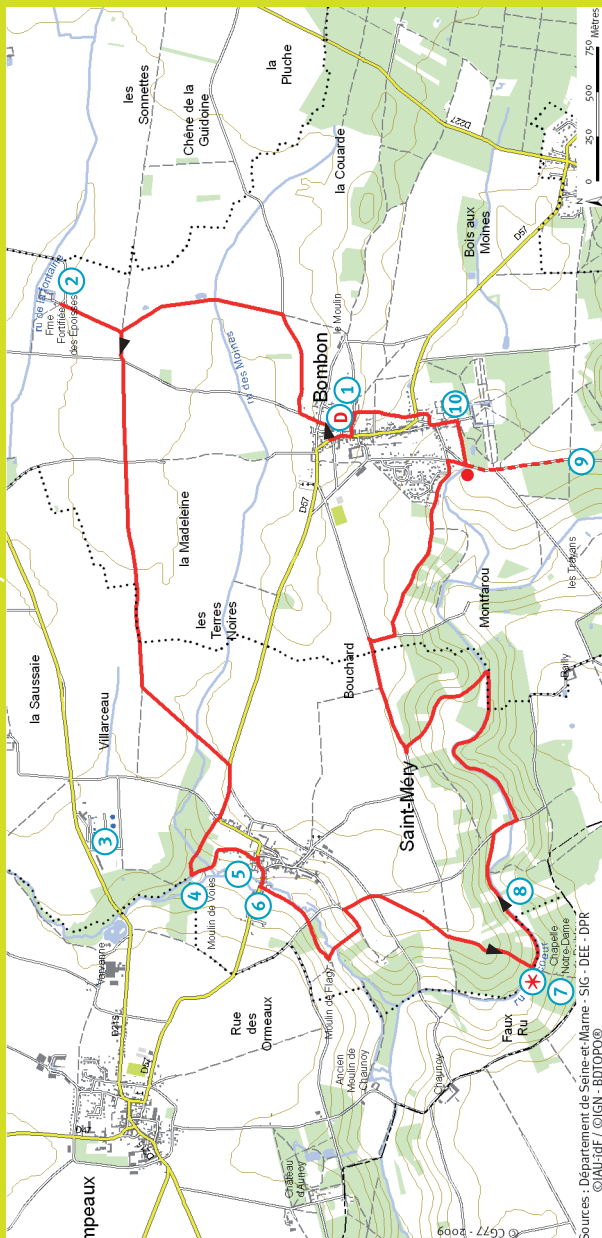


## DÉPART DE BOMBON

BOUCLE DE 14 KM - 3 H 30

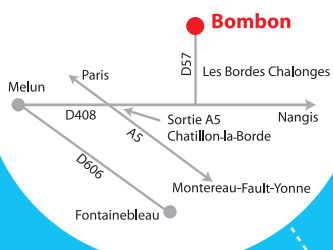
✳️ À partir d'ici, on peut combiner avec "Forteresse et collégiale en Val d'Anceœur" (rando 22), une boucle de 14 km.

● Aller/retour à l'espace naturel sensible des Bordes-Chalongs (3 km).



# JE RANDONNE PROPRE ET JE NE LAISSE AUCUN DÉCHET SUR LES CHEMINS !

### Accès à Bombon



Pour découvrir l'ensemble des boucles à parcourir consultez le site du Département de Seine-et-Marne [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

Département de Seine-et-Marne  
Hôtel du Département  
CS 50377  
77010 Melun cedex  
01 64 14 77 77

CODERANDO 77  
11, rue Royale  
77300 Fontainebleau  
01 60 71 91 16

Seine-et-Marne Tourisme  
Quartier Henri IV  
Place d'Armes  
77300 Fontainebleau  
01 69 39 06 62

[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)   
**SEINE & MARNE 77**  
LE DÉPARTEMENT

## Par monts et par vaux au-delà du fief

RANDO  
**21**



Départ de Bombon

Boucle de 14 km - 3 h 30

À combiner avec "Forteresse et Collégiale en Val d'Anceœur" Rando 22



Imprimé au Département de Seine-et-Marne - Melun, Juin 2016. Ne pas jeter sur la voie publique.



[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)   
**SEINE & MARNE 77**  
LE DÉPARTEMENT

**LA PRÉSERVATION DES  
CHEMINS RURAUX :**  
**UN OBJECTIF DU DÉPARTEMENT  
DE SEINE-ET-MARNE AVEC LES  
COMMUNES DE  
BOMBON ET SAINT-MÉRY  
ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU VAL D'ANCŒUR**



## Départ de Bombon

### D place de l'église

① Prendre à gauche de l'église en direction du fief des Époisses, puis la 2<sup>e</sup> à droite rue de Lady, et au prochain carrefour à gauche jusqu'au fief à 2,1 km ②. Revenir sur ses pas, jusqu'à l'intersection, tourner à droite. À 2 km, obliquer à gauche et rejoindre la route qui mène à Saint-Méry. Entrer dans Saint-Méry ③, et au carrefour, descendre en face la rue de l'Abreuvoir. À la croisée suivante, prendre à gauche ; on longe le moulin des Voies ④ ; remonter la rue jusqu'à l'église ⑤ ; la longer à droite, puis descendre la rue de l'Église. Avant le ru ⑥, prendre à gauche le chemin en herbe qui le longe. Plus loin, traverser le chemin et suivre le sentier en face dans le bois. Au moulin de Flagy, prendre la route sur la gauche, puis à nouveau à gauche et à droite, jusqu'au carrefour. Prendre le chemin de terre en face et légèrement à droite. Le suivre jusqu'au ru d'Ancœur. Traverser et remonter en face sur 150 m jusqu'à la chapelle de Roiblay ⑦. Revenir sur ses pas et repasser le ru ✱, prendre à droite ⑧ jusqu'à la petite route que l'on emprunte pour passer sur le ru, et reprendre à gauche sur l'autre rive. On franchit une dernière fois le ru pour remonter le long du bois. Après le bois, prendre sur la droite. On laisse un chemin à gauche pour partir, ensuite, à droite sur un chemin goudronné ; 150 m après, on le quitte, à gauche, pour revenir sur Bombon. Au panneau stop, prendre à droite, puis traverser au pied du château d'eau ● ⑨, longer le mur du château. À gauche, face à la grille d'entrée ⑩, puis au carrefour à droite vers une voie en impasse ; juste avant, sur la gauche prendre la rue de la Gerbette. Elle traverse la route de Bréau, croise un chemin, et se termine en ruelle dans la rue du Moulin. À gauche, celle-ci conduit à la rue Grande qui, sur la droite, ramène à l'église.

Ne cherchez pas les monts, même si la toponymie des lieux qui cernent Bombon y fait largement référence : Mont Diné, Montgimont, Montfarou, Montjay, bois du Monty et le "Sommet des Rangeaux", ici les monts ne sont que de modestes élévations plantées de bois.

## Les fiefs de Bombon

① L'église Saint-Germain, des 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles ne possède qu'un seul bas-côté au Nord. Sur la tour carrée en grès du 16<sup>e</sup> siècle, la flèche pyramidale fut refaite après l'incendie de 1895. Bombon a conservé les noms de ses anciens fiefs : Forest, Neuvy, Montjay devenu maison de retraite, les Bordes-Chalonges dont les terres sont désormais un bois départemental, et celui des Époisses ②. Époisses vient du vieux français " espesses " signifiant bois touffu. Cet ancien fief féodal remonte aux environs du 13<sup>e</sup> siècle. Reconstitué et transformé aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>, la ferme fortifiée est dotée d'un beau pigeonnier carré avec échelle pivotante. À l'occasion de l'Exposition Universelle de 1878, les Époisses ont vu se dérouler une grande démonstration des premières moissonneuses-lieuses, qui attira 20 000 personnes.

## Le roi du kilowatt

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, Pierre-Marie Durand, conscient de l'importance de la fée électricité, va racheter toutes les concessions de cours d'eau et les propriétés riveraines. Il acquiert 1 400 ha sur les 1 500 de la commune, les fermes et le château de Bombon, en 4 ans. Au village naîtra "La Culture industrielle", qui va polariser toute l'activité de la commune, en développant l'agriculture moderne. Le cheptel fournit un fumier plus naturel que ces "gadoues", résidus urbains importés à grands frais. Un entretien extrêmement poussé favorise le drainage du sol. Toute la main d'œuvre issue du village contribue à faire de Bombon un exemple.

## Le séjour de Saint-Méric

On rapporte que Saint Méric ou Médéric venant d'Autun à Paris vers 695, fut arrêté à Champeaux par la maladie et qu'il y séjourna plusieurs mois. C'est en sa mémoire que fut érigée au 12<sup>e</sup> siècle la paroisse qui porte son nom. Situé dans un vallon, Saint-Méry abrite un château, d'anciens moulins, un lavoir, et à l'écart ③ un site de prétraitement de pétrole brut, l'or noir de la Brie, dont la nappe se trouve à 2 300 m de profondeur. ④ Le moulin des Voies était, en 1913, une usine de perles. En 1920, plus aucune activité n'y est répertoriée, mais on peut encore apercevoir, dans cette propriété privée, les canaux qu'alimente le ru de la Prée. ⑤ L'église Saint-Méry plusieurs fois remaniée, possède un clocher à flèche octogonale, des statues d'art populaire et une voûte de chœur peinte du 16<sup>e</sup> siècle. ⑥ Le lavoir communal restauré en 1982, est alimenté par le ru de la Prée, dont le débit est réglé par une vanne ; les barres fixées dans le mur servaient à déposer le linge lavé. ⑦ Dans la vallée d'Ancœur, sur le site d'un ancien prieuré édifié au 12<sup>e</sup> siècle, la chapelle Notre-Dame-de-Roiblay invite le randonneur à une halte. Construite en 1803, et restaurée en 1995, on peut y voir la Vierge de Roiblay, œuvre du sculpteur contemporain Michel Lévy.

## Paysage sous surveillance

⑧ La vallée du ru d'Ancœur a fait l'objet d'une attention particulière ; pour sa protection, elle est classée au titre des Sites Naturels. En accord avec la commune de Saint-Méry, le Conseil général a reconnu la vallée comme espace naturel sensible, ce qui rend les deux partenaires acquéreurs prioritaires lorsqu'une vente de terrain y a lieu. Tout en maintenant une gestion agricole et forestière, pour préserver le site, les parcelles acquises sont progressivement rendues accessibles au public. ⑨ En 1995, sur la commune de Bombon, les 21 ha du bois départemental des Bordes-Chalonges ont été aménagés par le Conseil général et ouverts au public. ⑩ Le château de briques et de pierres du 17<sup>e</sup> siècle, construit par les Brenne, a remplacé le château féodal. En 1918, Foch y établit son quartier général et y reçoit son bâton de Maréchal.